

Santé publique: contrôle des salmonelles et agents zoonotiques

2001/0177(COD) - 15/05/2002 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Marit PAULSEN (ELDR, S) par 525 voix pour, 2 contre et 10 abstentions, le Parlement européen a approuvé la proposition de règlement sous réserve d'amendements proposés par la commission au fond (se reporter au résumé précédent). Ces amendements ont notamment pour but d'élargir l'objectif de la réglementation proposée afin qu'elle inclue non seulement la volaille mais aussi les porcs ainsi que les moutons, les veaux et le reste du bétail abattu.